



**EXTRAIT DE DELIBERATION
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du 18 mai 2026

L'an deux mille vingt-six et le dix-huit à 18 heures, le Conseil de Communauté régulièrement convoqué par courriel en date du 11 mai 2026 s'est réuni dans la salle du Conseil Communautaire à Magalas, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Sylvain Hager, Président.

Délégués titulaires :

Mesdames AMEN-LORENTE Marie, AZEMA-CARLES Emmanuelle, CONSTANTIN Corinne, FIS Cathy, GABAUDE Chantal, GIL Martine, JOURDAN Guylaine, MILHAU Sylvie, PALAU Geneviève, PALOMARES Alba, VIALA Angélique, ZELINDRE Monique.

Messieurs BARTHES Daniel, BATALLO Alain, BENEZECH Mathieu, BLANQUEFORT Jean, BOSCH Alain, BOUDAL Hervé, BUCHACA Alain, CASTAN Francis, CRISTOL Bruno, DESCHAMPS Guillaume, DURO Alain, FARENC Michel, FOREZ Daniel, GALTIER Daniel, GAYSSOT Lionel, GHORRA Nicolas, GROUSELLE Didier, HAGER Sylvain, IZARD Julien, LACAN Thierry, LAPANOUSE Philippe, PLANÇON Jacques, ROMERO Jacques, ROUGEOT Pierre-Jean, ULMER Jean-Michel, VICENTE Gilles.

Absents : CEBE Sylvie, GARCIA-CORDIER Marie, GUITTARD Jean-Michel, RIES Joël, ROQUE Thierry, SIMO-CAZENAVE Jean-Pierre, VERLET Eric,

Suppléants : M. Jean – Baptiste GELLY représentant M. Joël RIES
Mme Monique CROS, M. Jean-Michel AVARGUEZ, M. Fabien SCHURRER.

Monsieur GUITTARD Jean-Michel donne procuration à Monsieur HAGER Sylvain
Monsieur VERLET Eric donne procuration à Monsieur LAPANOUSE Philippe
Madame CEBE Sylvie donne procuration à Madame ZELINDRE Monique

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer.
Monsieur GAYSSOT Lionel est désigné secrétaire de séance

097-2026- Désignation des élus membres du conseil d'exploitation de la régie eau et assainissement

Vu le code général des collectivités territoriales notamment les articles L2221-1 à L2221-10 et R2221-1 à R2221-52,

Vu la délibération n°003-2018 portant création de la régie eau et assainissement

Considérant qu'il convient de nommer les membres du conseil d'exploitation de la régie de l'eau et de l'assainissement dont un membre par compétence (eau et assainissement)

Considérant qu'il convient donc de désigner 26 élus pour siéger aux conseils d'exploitation de la régie eau et assainissement,

Après en avoir appelé aux candidatures,
Le Conseil communautaire, décide :

DE DESIGNER pour siéger au conseil d'exploitation de la régie eau et assainissement les élus suivants :

Abeilhan	ROUGEOT Pierre -Jean	Pailhes	RICARD Palmira
Cabrerolles	ANTON Mickaël		GARCIA Pierre-Alain
Fos	VABRE Francis	Pouzolles	ALMES Bernard
	LACAN Thierry	Puimisson	BARTHES Daniel
Fouzilhon	BUCHACA Alain		REY Philippe
	COUDERC Lydie	Puissalicon	FERRE Gérard
Gabian	LAVIT Frédéric	Roujan	FARENC Michel
	BERTHOMIEU Michel		GINIEIS Alain
Margon	BERNARD Dominique	Saint Geniès de Fontedit	GAYSSOT Lionel
Montesquieu	CASTAN Francis		BOYER Denys
	CARME Gérard	Vailhan	BLANQUEFORT Michel
Murviel lès Béziers	BATALLO Alain		REBOUL Michel
	GUITTARD Jean-Michel	Thézan lès Béziers	CAVERIBERE Claude
Neffies	ARNAU Gérard		CRISTOL Bruno
	CHATEAU Gilles		

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

LE PRESIDENT,



LE SECRETAIRE DE SÉANCE,

